

Les femmes et les enfants d'abord : sur la ligne de front aux Kivus

Note d'Oxfam sur la protection des civils aux Kivus, RDCongo

En 2009, le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a lancé, avec un appui international, des offensives militaires contre les FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) et d'autres milices à l'Est de la RDC qui ont eu des conséquences humanitaires dramatiques : quelque 900 000 personnes déplacées et plus de 1 400 civils confirmés tués par les milices et des forces gouvernementales¹. En 2010 une nouvelle offensive, Amani Leo (« la paix aujourd'hui »), s'efforce encore de désarmer les milices, avec certaines mesures supplémentaires en faveur de la protection des civils dans le cadre d'un appui fourni aux opérations par la force de maintien de la paix de l'ONU. Si le résultat pour certaines zones s'est traduit par une sécurité accrue, les retombées pour la population civile continuent néanmoins de se faire sentir : notamment à travers des déplacements forcés (plus de 164 000 de janvier en mai 2010²) et des violations des droits de l'Homme relevées par le cluster protection (une augmentation de 246 % signalée entre janvier et février au Sud Kivu suite au lancement d'Amani Leo). Une enquête menée par Oxfam et des partenaires au Nord et au Sud Kivu en avril 2010 s'est penchée sur les témoignages des populations dans des zones affectées par les opérations militaires. Elle a trouvé que, pour 60 % des personnes interrogées cette année, la situation s'est dégradée par rapport à 2009.

Oxfam et 12 ONG partenaires ont interviewé 816 personnes dans 24 communautés du Nord et du Sud Kivu entre le 12 et le 21 avril 2010 sur leur sécurité et protection dans un contexte de la poursuite d'offensives militaires. Cette quatrième enquête de protection menée par Oxfam aux Kivus depuis 2007 s'est penchée spécifiquement sur des zones affectées par les opérations militaires. L'étude propose des données qui ne prétendent pas être représentatives, mais qui offrent un aperçu des expériences des populations. Cette note en résume quelques résultats clés. Des discussions de groupe et interviews individuelles ont été tenues avec 341 hommes, 333 femmes, 72 garçons et 70 filles. Les noms de localité ne sont pas donnés afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées.

Pour bon nombre de nos interlocuteurs, une grande partie de cette insécurité découle d'Amani Leo : trois-quarts des communautés sondées se sont dit opposées à la poursuite de l'action militaire et favorables plutôt à une résolution politique du conflit. Si 46 % des communautés consultées ont cité des cas concrets où les forces armées congolaises (FARDC) ont fourni une protection vitale, certains éléments des services de sécurité étaient elles-mêmes citées comme un facteur majeur d'insécurité. Les abus des droits de l'Homme ont été signalés partout : dans presque 80 % des communautés recensées ils étaient le fait des FDLR et d'autres milices, alors que dans 96 % ils étaient commis par des militaires indisciplinés. Les habitants de chaque communauté étaient sujets aux pillages, tandis que les femmes et les filles subissaient des viols dans toutes sauf une ; les violences sexuelles seraient en augmentation dans 20 des 24 communautés consultées. Les grands perdants étaient les femmes (75 % des femmes consultées se sont dit moins en sécurité que l'année passée) ainsi que les garçons et les jeunes hommes (65 %). Toutefois tout le monde y perd : l'humiliation, la douleur et la misère sont les dividendes de la guerre pour des communautés entières, alors que le manque de prise en charge adéquate de bon nombre des militaires déployés en leur nom aggrave encore l'insécurité des civils.

Recommandations

- **La sécurité des civils devrait être le principal critère d'évaluation** lorsque le gouvernement de la RDC et la mission de stabilisation de l'ONU (MONUSCO) passeront en revue les conditions d'une possible reconfiguration de la force de maintien de la paix, et devrait être jugée

¹ Human Rights Watch (2009), *You Will Be Punished: Attacks on Civilians in Eastern Congo*

² Bureau de Coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA)

à partir des expériences des populations directement affectées, à travers des mécanismes de consultation communautaire et l'implication de la société civile.

- **Toutes les parties devraient renforcer les efforts non militaires pour désarmer les milices**, y compris à travers un élargissement de l'espace politique au Rwanda et la mise en œuvre des promesses d'intégration faites aux groupes Mayi Mayi.
- Les autorités militaires congolaises devraient **donner des directives claires à toutes les forces pour faire respecter le statut de tous les non combattants, et en suivre la mise en œuvre**, avec l'appui de la MONUSCO, afin d'éviter que les civils soient la cible d'exactions sous prétexte qu'ils « collaborent » avec les différentes milices.
- Les efforts nationaux et internationaux de mise en œuvre des projets du gouvernement congolais en matière de réforme du secteur de la sécurité devraient accorder la priorité aux mesures identifiées par les populations comme les plus susceptibles d'accroître leur sécurité : **paie, prise en charge, casernement et appui logistique ; discipline et justice ; et formation aux droits de l'Homme.**
- Le gouvernement de la RDC et ses partenaires internationaux devraient **renforcer le déploiement efficace, à grande échelle et avec les contrôles adéquats d'une police militaire et l'appui aux poursuites judiciaires.**
- Les autorités militaires et civiles devraient **supprimer les barrières qui ne servent pas une fonction sécuritaire spécifique** et mettre fin aux rançonnements aux barrières qui sont maintenues.
- **La MONUSCO devrait continuer à renforcer ses échanges avec les populations locales** sur leurs besoins de protection et, d'après les résultats de cette étude, faire un effort particulier pour écouter les **besoins des femmes et des jeunes.**

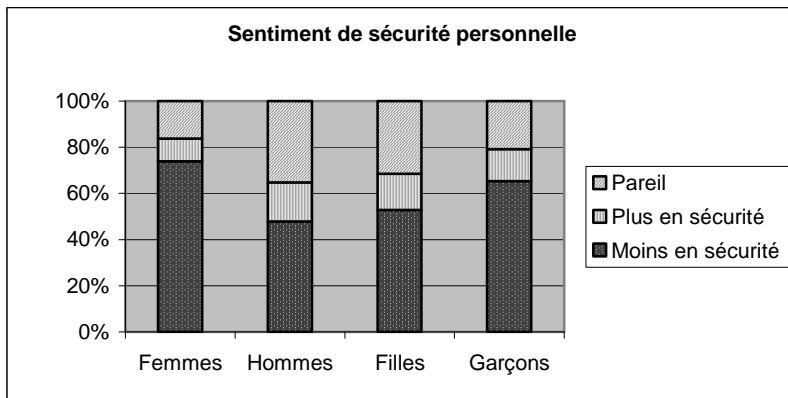
Le prix fort à payer

Insécurité grandissante des femmes : Alors qu'un homme interrogé sur trois a pu constater quelque amélioration de sa sécurité personnelle sur l'année écoulée, il est frappant de constater que trois-quarts des femmes consultées se sont dit moins en sécurité qu'avant. Souvent cela revenait à un jugement différent de la nuisance relative des FARDC et des FDLR, lorsque l'armée nationale arrivait à chasser cette dernière. Pour les hommes, mieux valait subir les pillages et le vol perpétrés par des éléments de l'armée que la violence plus extrême et les enlèvements des FDLR. Les femmes, par contre, beaucoup plus affectées surtout par le viol et l'extorsion pratiquée aux barrières, avaient une perception différente. Les violences sexuelles ont été signalées comme étant en augmentation dans 83 % des communautés recensées ; les auteurs en étaient généralement des miliciens ou des militaires. Nos enquêteurs ont reçu de multiples rapports de viols collectifs et d'agressions sexuelles menant à la mort de la victime. Une femme de la soixantaine a été violée, gravement battue et laissée pour morte par trois combattants FDLR début avril. Le viol a des conséquences importantes au-delà même du traumatisme physique et psychologique qu'il suscite : partout, on nous a parlé de maris qui aggravent encore la situation en abandonnant leur femme ou qui subissent le rejet d'autres hommes, ainsi que de la stigmatisation qui aurait amené 10 jeunes filles ces derniers mois à quitter leur village où la notoriété de la violence dont elles avaient été victimes leur fermait toute possibilité d'un mariage futur.

« Tu vas perdre toute ton estime et ton respect. Les FDLR vont te dénigrer devant tout le monde puis te tuer. »

- femme au Kalehe

Menaces contre les enfants : La grande majorité des enfants et jeunes interrogés, surtout les garçons, ont également fait état d'un sentiment de menace (65 % des garçons se sont dit moins en sécurité que l'année passée).



sécurité que l'année passée). Différentes communautés ont signalé telle cantine d'école pillée par des militaires déployés sans rations, telle salle de classe devenue lieu de recrutement pour des travaux forcés, et des cours suspendus voire des écoles entières relocalisées pour réduire le risque pour les élèves. Les jeunes hommes et les garçons sont les principales cibles des travaux forcés : ils sont recrutés de force, principalement par des

unités FARDC, pour transporter les équipements lors de mouvements des troupes, construire et nettoyer les campements militaires, couper du bois, chercher de l'eau ou alors, dans de nombreux cas cités, porter des biens pillés à leur propre famille jusqu'à la base militaire. L'expérience, quotidienne dans certains lieux, associe humiliation, douleur physique et un risque de mort : un garçon aurait été tué par balle dans le territoire de Kabare (Sud Kivu) au mois de février pour avoir tenté de résister ; un homme convalescent forcé de transporter du matériel lourd dans le territoire de Masisi au Nord Kivu serait décédé suite aux efforts physiques demandés ; deux hommes contraints de transporter des équipements militaires dans le sud du Sud Kivu n'auraient plus été revus ; et les bastonnades seraient fréquentes. Les jeunes hommes sont aussi exposés à des accusations selon lesquelles ils seraient miliciens ou appuieraient ces derniers, ce qui peut leur valoir l'arrestation, l'agression physique, voire la mort : une communauté a fait état de quatre jeunes hommes tués entre janvier et avril 2010. Les personnes interrogées ont indiqué que les jeunes hommes des territoires de Fizi et Uvira (Sud Kivu) quittaient les villages pour chercher refuge dans les plus grandes agglomérations, tandis que dans certaines parties du territoire de Lubero (Nord Kivu) des familles entières passeraient la nuit dans la brousse pour éviter des descentes nocturnes sur leur maison par des soldats FARDC qui enlèveraient les hommes et violeraient leurs filles.

« La guerre aujourd'hui » : l'autre face d'Amani Leo

Dans certaines

zones, les personnes interrogées ont signalé que les offensives menées depuis 2009 avaient eu le mérite de chasser les FDLR des centres de population et de diminuer la menace que ceux-ci posent aux civils. Dans le territoire de Kalonge (Sud Kivu), par exemple, les FDLR seraient devenus moins agressifs : les enlèvements se poursuivent mais ne se soldent plus par des meurtres. De manière plus générale, toutefois, la tendance était une augmentation de l'insécurité pour les populations civiles.

« Piller les champs, c'est tuer toute la famille. »

- interlocuteurs au Lubero

Menace des FDLR accrue pour les civils dans certaines zones : Il a été signalé dans 14 des 24 communautés recensées que les FDLR se vengeaient sur la population des offensives militaires menées – en incendiant les maisons, détruisant les récoltes, pillant les biens et enlevant, tuant, battant et violant les personnes. « Avant Kimia II les FDLR dans cette zone habitaient paisiblement avec la population, » selon un groupe de discussion dans le territoire de Mwenga (Sud Kivu). « Maintenant ils brûlent, enlèvent et tuent. » Dans la partie septentrionale du Sud Kivu,

« Là où des soldats ont échoué, que peut faire la pauvre population ? »

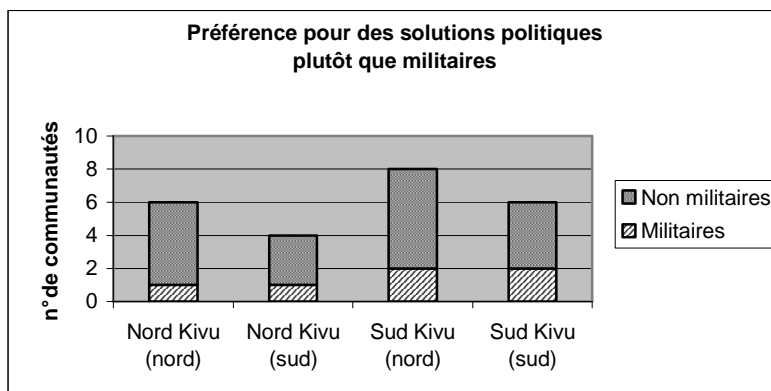
- interlocuteurs dans le territoire de Mwenga

les enlèvements d'hommes et de femmes sont devenus tellement courants que des villages, écoles et églises entières se sont déplacés. Il a été signalé qu'un certain nombre de villages dans la zone sont effectivement administrés par les FDLR, qui lèvent des « taxes » auprès des habitants depuis que les administrateurs de l'Etat ont été tués ou obligés de fuir. Là où des offensives antérieures avaient fait

perdre à la milice ses intérêts économiques, certains actes de pillage viseraient des individus accusés d'avoir « trahi leur confiance. » Le vol de bétail, de récoltes et d'autres biens a également été lié au besoin pour les FDLR de reconstituer leurs ressources. Le groupe s'illustre encore par des violences extrêmes dans nombre de localités : ils auraient incendié plus de 100 maisons dans deux communautés dans cette zone en décembre 2009, et encore une vingtaine pendant le premier trimestre de 2010, apparemment dans le but de forcer les habitants de fuir pour pouvoir occuper leurs champs. Dans le territoire de Fizi, une femme qui avait essayé d'empêcher le pillage de ses biens par les FDLR a été battue, violée et laissée pour morte en décembre 2009. Les personnes interrogées ont signalé que les FDLR mettent en exergue le peu de sécurité que les FARDC sont en mesure de fournir aux civils face à la menace qu'ils posent : « Ils ne peuvent pas vous protéger ; ce ne sont donc pas vos frères, » disent-ils aux personnes enlevées. D'autres milices – les groupes Mayi Mayi dans la zone de Fizi et Uvira en particulier, ainsi que les Ougandais de l'ADF-NALU (*Allied Democratic Forces/National Army for the Liberation of Uganda*) dans la zone de Beni (Nord Kivu) – ont été signalées comme auteurs de viols et de pillages systématiques dans sept des communautés étudiées. La stigmatisation du viol, rapportée partout pour la quatrième année consécutive, est particulièrement forte lorsque l'auteur est un combattant FDLR : des habitants de la partie nord du Sud Kivu, où les violences sexuelles – essentiellement commises par les FDLR – seraient en augmentation dans sept des huit communautés consultées, ont indiqué que les enfants nés du viol ne seraient pas inscrits à l'état civil, mais exclus, avec leur mère, par toute la communauté.

Violences de tous les côtés :

Comme pour l'offensive Kimia II en 2009, il apparaît que les violences contre les civils suivent les mouvements des opérations militaires. Dans le sud du Sud Kivu, lieu d'opérations Amani Leo au moment de l'enquête, 99 % des femmes et 100 % des jeunes et garçons ont déclaré subir une plus grande insécurité que l'année passée, et ont signalé une



augmentation d'agressions telles que le pillage et le meurtre depuis fin 2009. Les menaces viennent de tous les côtés : représailles meurtrières et pillages de la part de combattants FDLR sous pression militaire et en quête de ressources ; le risque d'être violée par des miliciens Mayi Mayi qui guette la femme chaque fois qu'elle va chercher de l'eau, cultive ses champs ou se rend au marché ; extorsion systématique, vol à main armée et violences sexuelles de la part d'unités FARDC qui justifient souvent leurs actes en accusant la population de porter secours aux miliciens. De violents pillages liés à de telles accusations de collaboration avec les milices ont contribué au déplacement forcé de quelque 30 000 personnes de la zone de Fizi en avril 2010³. De tels abus généralisés font que les gens « perdent toute joie de vivre » et leur laissent peu de choix au-delà de la fuite, la soumission ou l'autodéfense armée (cette dernière option ayant été explicitement évoquée par deux communautés). Il n'est pas surprenant de constater dès lors que les habitants des trois-quarts des communautés consultées estimaient que les offensives avaient fait plus de mal que de bien et en appelaient au dialogue politique comme base d'un désarmement volontaire et du rapatriement des FDLR. La solution proposée pour les milices congolaises était l'intégration dans les services de sécurité, comme prévu dans les accords de paix signés en mars 2009. Au cours de l'année écoulée il y a eu de multiples rapports de miliciens qui, se présentant pour le désarmement et l'intégration au sein de l'armée ou de la police pour découvrir que rien n'était en place pour leur prise en charge, auraient repris le maquis.

³ Bureau de Coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA)

« C'est par leur uniforme qu'on peut les distinguer » : protection et exactions des FARDC

L'enquête révèle des relations complexes entre les populations civiles et les militaires qui ont le mandat de les protéger. Des niveaux remarquablement élevés d'abus ont été signalés de la part d'éléments de l'armée : seule une communauté n'a pas rapporté de tels abus. Dans divers cas les crimes commis étaient tellement extrêmes – tuerie, torture, incendie de maisons, enlèvement, viol massif – qu'ils pouvaient être assimilés aux pires excès des FDLR. Plus fréquents, mais peut-être tout aussi dévastateurs dans une population généralement pauvre, étaient les crimes d'extorsion, vol et pillage commis à main armée. Soixante-quinze pour cent des communautés ont fait état de pillages commis par des militaires FARDC et qui visent tout, depuis l'argent liquide et les téléphones portables jusqu'au bétail et aux récoltes dans les champs, en passant par les biens ménagers. Notons que lors d'une étude séparée menée par un partenaire d'Oxfam dans le territoire de Kabare au mois d'avril 2010, les paiements enregistrés en liquide et en nature par des collaborateurs postés comme observateurs pendant plusieurs jours indiqueraient que l'extorsion armée pratiquée à 15 barrières routières par des militaires sous les ordres des autorités militaires provinciales ou déployés dans le cadre d'Amani Leo pourraient rapporter jusqu'à 18,000 \$ par mois (voir tableau ci-dessous) ; la très grande majorité des personnes affectées étaient des femmes, typiquement parmi les membres les plus pauvres de toute communauté. Les violences sexuelles ont également été très largement signalées, y compris sous forme de mariages forcés et de prostitution de jeunes filles. Des éléments de l'armée ont été identifiés comme étant les premiers auteurs de viol dans toutes les communautés enquêtées dans le territoire de Rutshuru et le Masisi, alors que partout ailleurs ils étaient devancés seulement par les FDLR. Dans une communauté du territoire de Kalehe, des militaires auraient violé deux femmes par semaine au mois de mars 2010.

« Si un militaire reçoit sa tente, il ne déboisera pas pour construire une case ; s'il reçoit sa paie il ne volera pas les récoltes. Mais s'il fait deux semaines sans manger, il est difficile de l'arrêter – il a quand même droit à la vie. »

- officier FARDC, Walungu

Sommes extorquées par les FARDC aux barrières de Kabare & Kasha – observations menées en avril 2010

No.	Barrière	Localité	Troupes	Période d'observation	Montant par jour (USD)	Montant estimé par mois (USD)
1	Cibingu		Amani Leo	13.4.10	69	2,055
2	Citende Ludaha		Amani Leo	14.4.10	102	3,069
3	Kamukenge	Axe Kabare-Nindja	Amani Leo : 31e	8-10 & 12-14.4.10	101	3,036
4	Mulembo		Amani Leo : 31e			
5	Lushandja		Amani Leo : 31e			
6	Chez Nshembe		Amani Leo : 31e			
7	Biranga		10e RM			
8	Mbalaza	Kasha	10e RM : camp de Bagira	23-26.4.10	24	719
9	Rugondo I	Kasha	10e RM : artillerie	23-26.4.10	48	1,427
10	Rugondo II	Kasha	10e RM : artillerie	23-26.4.10	53	1,600
11	Mogo	Cirunga	10e RM : camp de Bagira	15-17.4.10	55	1,637
12	Cidaho	Cirunga	10e RM : camp de Bagira	12-14.4.10	36	1,094
13	Kalwira	Bugobe-Ludaha	10e RM : camp de Bagira	12-15.4.10	22	660
14	Chez Chiyumpa		10e RM : camp de Bagira	12-15.4.10	28	839
15	Buhanga		10e RM : camp de Bagira	12-15.4.10	69	2,068
					Total	18,203

Association entre exactions et prise en charge des FARDC : Pourtant, si de tels abus suscitaient une colère légitime, les personnes interrogées ont également reconnu que les militaires eux-mêmes vivaient souvent dans des conditions pitoyables – déployés dans nombre de cas sans

Un peu moins de la moitié des communautés ont rapporté que la présence des FARDC les protège par dissuasion des milices et bandits. Dans certaines zones les patrouilles de nuit permettent aux gens de « faire des nuits paisibles » et les efforts consentis pour libérer les civils pris en otage par les FDLR sont appréciés. Des éléments des anciennes 2^e, 6^e et 15^e brigades intégrées ainsi que des 311^e et 312^e ont été salués pour leur commandement et la discipline des troupes.

rations ni moyens logistiques, leur solde payée à échéances irrégulières ou détournée par leur commandant. « C'est honteux pour un soldat du gouvernement de mendier, alors ils volent » selon l'analyse d'un interlocuteur du Lubero. Un officier des FARDC interviewé a déploré les pillages commis par ses hommes, mais a demandé comment il pouvait les en empêcher s'ils n'avaient rien à manger. Des militaires interpellés par la population à propos de leur rançonnement aux barrières ont répondu qu'ils récoltaient des fonds pour le « rapport » de plus de 100 \$ que leur commandant devait payer chaque semaine à son supérieur. Des unités déployées dans le territoire de Kabare auraient fait trois mois sans solde pendant la période qui précède l'enquête suite au détournement des cadres. « Un militaire sans solde est à craindre » d'après l'expérience des personnes interrogées dans le territoire de Mwenga. Toutes les communautés enquêtées ont estimé que le paiement des soldes des FARDC (ainsi que de la police et des autres agents de l'Etat) aurait un impact positif sur la sécurité de la population, et ont souligné le besoin de renforcer la discipline et la justice militaire. Trois-quarts en ont également appelé au casernement des militaires, et 23 sur 24 réclamaient la formation de tous les services de sécurité aux droits de l'Homme et à leurs obligations

juridiques.

Chacun pour soi Les personnes interrogées ont témoigné du fait que le chaos des hostilités incessantes fournit l'occasion, la couverture et l'impunité pour certains de régler des comptes et pour d'autres de s'enrichir aux dépens d'autrui. Si l'objectif des opérations militaires menées avec appui international dans les Kivus est de rétablir l'autorité de l'Etat, les témoignages de nos interlocuteurs suggèrent que l'autorité qui s'installe dans les zones enquêtées à la suite des opérations est largement incontrôlée et souvent consacre les abus plus qu'elle ne les empêche.

Institutionnalisation des exactions : Les récits d'exactions commises par une série d'autorités civiles ainsi que par certaines sections des services de sécurité (militaires FARDC, policiers et agents de renseignement ou de contrôle des frontières) évoquent souvent un sentiment pour les auteurs d'être dans leur bon droit. Des militaires bastonnent ceux qui ne peuvent pas payer aux barrières ou qui ne fournissent pas une contribution « volontaire » à ce qu'ils appellent l'« effort de guerre. » Des soldats dans le territoire de Rutshuru auraient déclaré : « nous ne pouvons mourir de faim alors que les paysans ont à manger. » Dans les zones de Fizi et Uvira, des éléments FARDC ont initié l'« operation *malewa* », obligeant les habitants de deux des communautés recensées à « offrir » leurs téléphones portables. Les travaux forcés seraient devenus tellement institutionnalisés, d'après différentes communautés, que « les militaires ne porteront même plus un sachet en plastique » et on n'hésite apparemment pas à imposer ces travaux même aux personnes âgées ou aux notables locaux dans certaines zones.

« Les policiers n'écoutent plus la population maintenant qu'ils sont armés : ils ne se considèrent plus comme des civils. »

- interlocuteurs au Walungu

Violences contre les civils pour des liens présumés avec les milices : Dans un contexte où la colère populaire suscitée par les exactions de l'armée augmente les recrutements dans différents groupes Mayi Mayi, une accusation de collaboration avec les milices peut être fondée ou peut refléter des craintes réelles. Très souvent, pourtant, de telles accusations seraient utilisées par certaines sections des services de sécurité et de l'administration civile pour justifier toute une gamme de violations des droits de l'Homme, allant des arrestations arbitraires et autres

bastonnades jusqu'au pillage, au viol et au meurtre. Un groupe de discussion dans le territoire de Lubero a évoqué la « confiscation » par les services de sécurité de 140 têtes de bétail dans deux localités à une semaine de l'enquête, sous prétexte que le bétail était élevé pour le compte des FDLR. Dans les territoires de Fizi et Uvira, un simple tatouage peut valoir à un garçon ou un jeune homme d'être tabassé, arrêté, voire tué en tant que présumé milicien Mayi Mayi, alors que « si quelqu'un qui rentre de la brousse rencontre des militaires Amani Leo, il est arrêté et plus jamais revu. » Les auteurs jouissent d'un tel pouvoir qu'on les considère comme étant libres de tout contrôle externe. Toute personne qui essaierait d'y résister peut être détenue dans divers cachots apparemment illégaux : des « bureaux politiques » du territoire de Mwenga où des présumés miliciens subiraient des interrogatoires (puis seraient relâchés moyennant paiement) aux « étangs piscicoles » (*ndaki*) du Masisi où des militaires ex-CNDP (Congrès national pour la défense du peuple) feraient subir des traitements dégradants à leurs prisonniers, en passant par une cellule improvisée pour les besoins d'un chef local abusif dans le territoire de Rutshuru (Nord Kivu). Sans punition à craindre, certains ne cherchent même pas à cacher leurs actes illicites : dans une zone, des militaires ont établi un marché pour revendre les biens pillés à la population.

Recommandation	Nord-Kivu (nord)	Nord-Kivu (sud)	Sud-Kivu (nord)	Sud-Kivu (sud)	Total	%
	N° de communautés					
payer les soldes des FARDC, PNC	6	4	8	6	24	100 %
discipline/justice militaire	6	4	8	6	24	100 %
plus grand accès à la justice	6	4	8	6	24	100 %
formation aux droits services de sécurité	5	4	8	6	23	96 %
casernement des FARDC	6	3	3	6	18	75 %
renforcer la présence des PNC	6	3	0	4	13	54 %
présence, patrouilles renforcées MONUC	4	4	3	0	11	46 %
réduire la présence des FARDC	1	3	0	4	8	33 %
<i>vetting</i> (PNC, FARDC)	3	3	0	0	6	25 %
protection MONUC contre les FARDC	0	4	0	0	4	17 %
éloigner les unités indisciplinées	0	2	0	2	4	17 %
restaurer l'autorité de l'Etat	0	2	0	0	2	8 %

En outre, l'autorité de l'Etat peut servir aux règlements de compte – par exemple pour accuser un rival de collaboration avec les FDLR dans le territoire de Lubero ou pour soudoyer des militaires FARDC afin de recruter de la main d'œuvre forcée pour les travaux des champs dans le territoire de Rutshuru. Elle peut également attiser les conflits intercommunautaires si l'une des parties est perçue comme jouissant de la protection des pouvoirs en place au niveau local. Dans le Masisi, par exemple, il y aurait peu de chances d'un recours pour les agriculteurs dont plus de 50 champs de maïs avaient été détruits par le bétail de réfugiés retournés du Rwanda et de l'Ouganda ou d'éleveurs rwandais laissant leur cheptel en divagation (un phénomène surnommé « vaches sans frontières »), puisque les personnes responsables étaient considérées comme ouvertement ou tacitement appuyées par l'administration parallèle du CNDP dans la zone. Dans de tels cas, il est clair que les opérations militaires ont parfois servi à exacerber ou à empêcher la résolution de conflits et injustices sous-jacents.

Protection et réforme : Si dans certaines zones un degré de protection contre les milices est offert par les FARDC (46 % des communautés), les casques bleus ou la police (17 % chacun) et les leaders communautaires et chefs locaux (29 %), il existe moins de protection contre des auteurs d'abus mandatés par l'Etat. Plus de la moitié des communautés enquêtées ont réclamé une présence et une capacité renforcées de la police (police militaire comprise) afin de restaurer l'Etat de droit, alors que 46 % réclamaient

Des interlocuteurs dans le territoire de Rutshuru ont indiqué que les escortes de la MONUC leur permettent de cultiver leurs champs sans craindre une attaque des FDLR, et ont exprimé leur appréciation pour le plaidoyer de la MONUC auprès des autorités au sujet d'exactions commises par des éléments de l'armée.

une MONUSCO⁴ plus présente et active dans des zones à haut risque – 17 % ont appelé spécifiquement à une action de la MONUSCO contre les abus des FARDC – et chacune des communautés a demandé un meilleur accès à la justice (voir tableau ci-dessus).

Conclusions Le défi pour le gouvernement congolais et ses partenaires internationaux – y compris la force onusienne nouvellement reconfigurée sous le sigle de MONUSCO – consiste à trouver le moyen de contrôler la violence à l'encontre des civils dans un contexte où les milices continuent de foisonner mais où les services de sécurité sont très souvent une source d'exactions plus que de protection. En relevant ce défi, ils devraient comprendre et agir en fonction des priorités des communautés directement affectées.

Il ressort clairement des résultats de cette enquête que la sécurité ne saurait être mesurée seulement en termes de miliciens désarmés ni de terrain conquis. L'insécurité telle qu'elle est vécue par les sections de la population civile que nous avons interrogées n'a cessé de s'aggraver, et les communautés en appellent de toute urgence à des alternatives au cycle ininterrompu d'exactions, d'attaques et de représailles. Après 18 mois, les opérations de désarmement forcé qui sont censées apporter « la paix aujourd'hui » en réalité continuent de créer les conditions dans lesquelles les populations civiles dans les zones de déploiement – plus particulièrement les femmes et les enfants – souffrent d'abus constants de tous les côtés. La très grande majorité des femmes interrogées ont dit qu'elles se sentaient moins en sécurité qu'il y a un an ; la proportion s'élevait à 99 % dans des zones où les opérations étaient en cours au moment de l'enquête.

Une meilleure protection de la part des acteurs gouvernementaux et internationaux s'impose d'urgence. L'enquête démontre que la MONUSCO peut être efficace pour protéger les civils face aux milices et qu'il existe une demande de la part de 46 % des communautés consultées pour une présence et une action renforcées dans les zones à haut risque. Les casques bleus devraient poursuivre leurs efforts pour communiquer plus largement avec les populations locales sur leurs besoins de protection et, d'après les résultats de cette étude, devraient faire un effort particulier pour écouter les besoins des femmes et des jeunes. Il apparaît clairement de ces résultats que, au moment de sa refonte en mission de stabilisation, la MONUSCO continue d'avoir un rôle primordial à jouer dans la protection des populations civiles.

Les rapports reçus de toutes les zones étudiées concernant les abus commis par des éléments de l'armée ainsi que par d'autres acteurs de l'Etat, surtout la police, mettent en exergue le besoin urgent d'une réforme en profondeur du secteur de la sécurité. Déployer les FARDC ou la police sans dispositif adéquat pour assurer leur paie, leur prise en charge ni leur équipement, revient presque à garantir des abus contre les civils. Pourtant, des rapports positifs au niveau de différentes localités témoignent de l'impact qu'une discipline efficace peut avoir sur la conduite des militaires et démontrent le potentiel qui existe pour l'armée nationale de fournir une protection renforcée.

Recommandations Sur base des priorités identifiées par les communautés consultées pour combattre les menaces sécuritaires auxquelles elles font face, Oxfam recommande les mesures suivantes :

A la MONUSCO :

- La MONUSCO devrait continuer à étendre ses bonnes pratiques en matière de protection des civils, surtout en matière de communication renforcée avec les populations locales sur leurs besoins de protection et, d'après les résultats de cette étude, devraient faire un effort particulier pour écouter les besoins des femmes et des jeunes.
- Les évaluations des progrès accomplis par la MONUSCO vers la réalisation des objectifs fixés qui sont prévues par le gouvernement de la RDC et la mission de l'ONU comme base d'une révision des effectifs, doivent tenir compte des évolutions dans la protection et la sécurité des

⁴ Le 1er juillet 2010, la mission onusienne de maintien de la paix en RDC, la MONUC, se transforme en mission de stabilisation, sous le sigle MONUSCO.

populations affectées, telles que jugées par cette dernière à travers des consultations des communautés et des représentants de la société civile.

A la RDC et aux autres gouvernements régionaux :

Toutes les parties concernées devraient renforcer les efforts non militaires pour désarmer les milices. D'après les personnes interrogées, ceci implique notamment :

- L'élargissement de l'espace politique au Rwanda afin d'encourager le retour des combattants FDLR non génocidaires
- La mise en application des engagements pris dans les accords de mars 2009 sur l'intégration des miliciens Mayi Mayi dans les services de sécurité

Au gouvernement de la RDC et à la communauté internationale :

- Les efforts nationaux et internationaux pour mettre en œuvre les projets du gouvernement congolais en matière de réforme du secteur de sécurité devraient accorder la priorité aux mesures identifiées par les populations civiles comme favorisant le plus directement un renforcement de leur sécurité, à savoir : l'amélioration de la paie et de la prise en charge des militaires ; le casernement et l'appui logistique ; la discipline et la justice pour renforcer le contrôle transparent des services de sécurité ; et la formation aux droits de l'Homme.
- Un suivi soutenu de la conduite des FARDC par la MONUSCO reste essentiel, conformément au mandat de protection de celle-ci, mais pour que la justice militaire s'installe de façon pérenne il faudra que le gouvernement congolais et ses partenaires internationaux renforcent le déploiement efficace, à grande échelle et avec les contrôles adéquats d'une police militaire et l'appui aux poursuites judiciaires.
- Une amélioration immédiate de la protection des civils pourrait être obtenue en s'adressant au problème des barrières identifiées par les personnes interrogées comme le site de nombreuses exactions : les autorités civiles et militaires devraient supprimer les barrières qui ne servent pas une fonction sécuritaire spécifique et mettre fin aux rançonnements à celles qui sont maintenues.
- Tant que les opérations se poursuivent, les autorités militaires congolaises devraient donner des directives claires à toutes les forces pour faire respecter le statut de tous les non combattants, et en suivre la mise en oeuvre, avec l'appui de la MONUSCO, afin d'éviter que les civils soient la cible d'exactions sous prétexte qu'ils « collaborent » avec les différentes milices.